

Société Tunisienne de Réassurance-Tunis Ré : Renouvellement du contrat de liquidité

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions Tunis Re, la BNA, la STAR et la COMAR, et l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 15 avril 2026.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société Tunis Re est rentré en vigueur le 15 avril 2025.

Il était composé de 556 847 actions et de 2 321 183 de dinars de liquidité.

A sa date de clôture, ce contrat est composé de 555 517 actions Tunis Re et de 2 757 393 dinars de liquidité.

Ce contrat sera renouvelé pour une durée d'une année à compter du 18 mai 2026 et sera composé de 400 000 actions Tunis Re et de 2 770 502 dinars de liquidité.